



COMMUNE DE PIMPREZ

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 03/07/2024

ID : 060-216004861-20240703-2024_57A-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE
ACCORD A DECLARATION PREALABLE SANS
PRESCRIPTION DECIDEE PAR LE MAIRE AU
NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Demande déposée le 28/06/2024		N° DP 060492 24 T0010
Par :	Monsieur PEREZ Frédérique 170 rue Raymond Rollin 60170 PIMPREZ	ARRETE 2024/57
Pour :	Installation de 4 fenêtres de toit	
Sur un terrain sis :	170 rue Raymond Rollin 60170 PIMPREZ	

LE MAIRE,

Vu la Déclaration Préalable pour travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 28/06/2024 par Monsieur PEREZ Frédérique, demeurant au 170 rue Raymond Rollin à PIMPREZ (60170).

Vu l'objet de la demande :

- Installation de 4 fenêtres de toit (0.98 x 0.78) de couleur bois

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 juin 2005 et modifié et révisé le 19 décembre 2013 ;

Considérant l'Article UA 11 – Aspect extérieur :

- Les ouvertures :

Les baies visibles des voies publiques seront rectangulaires et plus hautes que larges (à l'exception des portes de garages, des ouvertures nécessaires dans le soubassement et celles des bâtiments d'activités).

Les huisseries peintes respecteront le nuancier traditionnel de Pimprez (se référer à la palette de couleur figurant dans la plaquette du C.A.U.E.).

Vu l'affichage en mairie le 28/06/2024 ;

ARRETE

Article 1 : La Déclaration Préalable n° 06049224T0010 est accordée.

Fait à Pimprez, le 3 juillet 2024

Le Maire,
Pascal LEFEVRE